



Nancy, vendredi 27 mars 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/01564

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau**Canal des Vosges - versant Saône****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 28/03/2020 à 07:00**

- o **Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)**
entre les pk 110.404 (Ecluse 20 du Coney) et pk 147.353 (aval ecluse 46 de Corre)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que suite au chômage programmé du 17/02 au 27/03/2020, des travaux ont été réalisés aux écluses 41 et 42 du versant Saône. Ces travaux ont nécessité une baisse des niveaux d'eau de certains biefs de ce secteur.

Toutefois, en raison du décret 2020-293 du 23/03/2020 imposant l'état d'urgence sanitaire, il est impossible de remettre à niveau les biefs concernés.

Par conséquent, la navigation est interdite entre les écluses 20 et 46 du versant Saône du canal des Vosges à **compter du 28 mars 2020** jusqu'à reprise totale de l'activité et remise en eau des biefs.

Service(s) à contacter :

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue Charles III, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.31.12 - Fax : 03.83.95.30.02

ADVE Nancy, 169, rue Charles III, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.17.01.01 - Fax : 03.83.17.01.30

UTI CV (canal des Vosges), 1, avenue de la Fontenelle, BP 266, 88007 EPINAL CEDEX

Tél : 03 29 34 19 63 - Fax : 03 29 31 14 30

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef d'Arrondissement

Signé

Francois HOFF